

2010/2698 - Création d'un tarif d'entrée unique à 1,50 euro pour les piscines et patinoires, valable uniquement pendant le week-end de rentrée organisé chaque année le dernier week-end de septembre
(Direction des Sports) (BMO du 06/08/2010, p. 1701)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

(Adopté.)